

## MARDI DE LA 1<sup>ÈRE</sup> SEMAINE DE CAREME

### *Le mot de Smaragde de Saint-Mihiel*

**Dans le temple de notre cœur pensons toujours choses bonnes, et dans le temple de notre corps exerçons continuellement ce qui est agréable à Dieu.**

### *Jésus et les vendeurs du Temple (Mt 21, 10-17) : com. de Dom Delatte*

Arrivé à Jérusalem, le Seigneur vient au temple, comme la veille. Dans la cour des gentils, étaient installés les vendeurs d'animaux, d'encens, d'huile, de tout ce qui constituait la matière des sacrifices. Les acheteurs se pressaient en grand nombre, à cause de la solennité prochaine. Il y avait aussi des changeurs ; car, nous le savons, les Juifs devaient payer pour l'entretien du temple la contribution personnelle d'un demi-sicle, non point en monnaie romaine ou grecque, mais en monnaie du sanctuaire.

Comme au début de son ministère (Io 2, 13-17), le Seigneur s'indigna d'une telle coutume, protesta contre tous les gains illicites réalisés dans la maison de Dieu, et se mit en devoir d'expulser la foule bruyante des négociants et des usuriers. Il renversa les tables des changeurs et les sièges des marchands de colombes. Même, saint Marc ajoute qu'il s'opposait à ce qu'on transportât un meuble quelconque, un objet profane, à travers le temple, pour aller au plus court et épargner ainsi le temps et l'effort. Les interdictions du Seigneur étaient accompagnées, dit encore saint Marc, d'un enseignement. Il disait à tous ces gens peu scrupuleux : « N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée une maison de prière, pour toutes les nations ? Mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs ! » (Is 57, 7; Ier 7, 11.)

La prédication du Seigneur, dans le temple, était quotidienne. Cependant, ce jour-là, nulle discussion ne s'engagea, semble-t-il, au sujet de l'acte d'autorité accompli par Jésus. Princes des prêtres, scribes, personnages considérables de la cité, tous ceux qui avaient déjà résolu de se défaire du Seigneur, demeurèrent perplexes sur les mesures à prendre. Ils redoutaient sa popularité, car la foule tout entière se pressait autour de lui, charmée de sa doctrine.

### *Jésus et les vendeurs du Temple (Mt 21, 10-17) : commentaire spirituel de Saint Bède*

En chassant du Temple les trafiquants, le Seigneur exprima en plus clair cela même qu'il avait fait auparavant symboliquement par la malédiction du figuier sans fruit. Or, ce n'était pas la faute de l'arbre s'il n'avait pas de figes pour rassasier le Seigneur : la saison n'en était pas encore venue. Mais les prêtres qui s'adonnaient au commerce profane dans la Maison du Seigneur et se dispensaient de porter le fruit de piété qui leur incombait, et que le Seigneur désirait goûter en eux, ceux-là étaient bien en faute. Le Seigneur dessécha l'arbre par sa malédiction ; ainsi les hommes, voyant le fait, ou l'apprenant, comprendraient combien plus ils

seraient eux-mêmes condamnables au jugement divin si, sans le fruit des œuvres, ils se berçaient seulement aux applaudissements récoltés par leurs pieuses paroles comme au bruissement et à la protection d'un verdoyant feuillage.

Mais parce qu'ils n'ont pas compris, le Seigneur exerça sur eux la rigueur d'un châtement mérité. Il rejeta le trafic des affaires humaines hors de cette maison où il avait été ordonné de ne traiter que les affaires divines : offrir à Dieu des victimes et des prières ; lire, entendre, et chanter la Parole de Dieu. Il est néanmoins à croire qu'il ne vit vendre ou acheter dans le Temple que le nécessaire pour le service de ce Temple, selon le récit que nous lisons ailleurs : Quand il entra dans le Temple, « il y trouva les marchands de bœufs, de brebis et de colombes. » Probablement, en effet, les gens qui venaient de loin se procuraient sur place tout cela, uniquement pour l'offrir dans la Maison du Seigneur.

Même ce qu'il désirait voir offrir dans le Temple si le Seigneur n'a pas voulu le laisser vendre dans le Temple probablement à cause du penchant à l'avarice et à la fraude, qui est habituellement le délit propre aux commerçants, quel châtement, penses-tu, aurait-il infligé s'il y avait trouvé des gens se livrant au rire et au bavardage, ou s'adonnant à quelque autre vice ? Car si le Seigneur ne supportait pas que l'on traite dans sa Maison des affaires temporelles qui sont légitimes ailleurs, combien plus ce qui n'est jamais permis méritera-t-il la colère divine si cela se passe dans les édifices consacrés à Dieu ? Mais, puisque le Saint-Esprit est apparu en forme de colombe au-dessus du Seigneur, c'est à juste titre que les charismes de l'Esprit-Saint sont signifiés par les colombes. Or, dans le Temple de Dieu aujourd'hui, qui vend des colombes sinon ceux qui dans l'Église reçoivent de l'argent pour l'imposition des mains ? Par cette imposition, en effet, le Saint-Esprit est donné d'en-haut.

### Prières

#### Oraison

Regardez favorablement votre famille, Seigneur, et faites que notre âme, qui se châtie par la mortification de la chair, brille à vos yeux par un ardent désir de vous posséder.

#### Oraison

Que nos prières s'élèvent vers vous, Seigneur, et détournerez de votre Église tout ce qui pourrait lui nuire.

#### **Prière avant la méditation (15ème siècle)**

Ô doux Jésus, tant que j'ai été occupé de choses temporelles, je n'ai pu entendre votre voix au-dedans de moi ; mais voici que, maintenant, j'entre enfin dans mon cœur pour bien écouter votre doctrine, pour vous méditer, pour vous fêter et pour vous rendre solennellement un culte de pureté, de paix et de charité. Cependant il faut que vous m'aidiez à faire ici-bas tout ce qui vous est agréable et à éviter tout ce qui est contraire à mon salut. Aidez-moi, Seigneur.